

Fort du Mont Verdun

Le fort du Mont Verdun est le premier construit du système fortifié **Séré de Rivières** du Camp retranché de Lyon. Sa réalisation s'est faite dans la précipitation :

- Ordre d'étude le 18 février 1874,
- Approbation du projet le 20 avril 1874,
- Adjudication des travaux le 10 octobre 1874.

Ce fort a donc été entrepris avant la diffusion du rapport du 9 mai 1874 sur « l'organisation des nouveaux ouvrages de défense » de la France, bréviaire des officiers du Génie pour définir les éléments constitutifs des forts ; également avant le vote de la loi du 17 juillet 1874 « relative à l'amélioration des frontières de l'est ». Cet ouvrage présente donc des différences sensibles par rapport aux autres ouvrages du système fortifié de Lyon.

Les enseignements du siège de Lyon de 1793, et surtout de la bataille de Limonest de 1814 semblent avoir commandé cette urgence : le contrôle des routes de Lyon à Paris par la Bourgogne et le Bourbonnais, voies d'accès privilégiées sur Lyon, seconde ville de France.

Situation.

Le fort du Mont Verdun est le fort principal du *Secteur fortifié du Nord-ouest*. Il abrite le commandement du secteur. Il occupe le point culminant du Massif des Monts d'Or, au Nord-Nord-est de Lyon : le Mont Verdun à 625 mètres. Il offre des vues remarquables sur les pentes nord des Monts d'Or, sur les approches nord du col de Limonest, ainsi que sur la plaine de la basse vallée de l'Azergues.

Organisation.

Le fort est de forme pentagonale. Sa capitale est orientée au Nord-ouest. Il est à massif central ou *cavalier*. Une *crête basse* de feux d'artillerie occupe les deux faces du *front de tête* et les *flancs*. Quatorze plates-formes reçoivent l'artillerie principale : une vingtaine de pièces groupées en quatre batteries :

- Une batterie sur le flanc gauche orientée au Sud-ouest est en mesure de soutenir le fort du Paillet et commande le col de Limonest.
- Une batterie sur la face gauche du front de tête est orientée plein ouest en direction du carrefour de la Chicotière et de la route départementale N° 485.
- Une batterie sur la face droite du front de tête, en direction du Nord-Nord-ouest bat la plaine de la basse Azergues et la route de Bourgogne au plus loin.
- Une batterie sur le flanc droit, est orientée au Nord-est, vers le val de Saône de Saint Germain au Mont d'Or et de Neuville ; elle bat les pentes Nord-est des Monts d'Or et Poleymieux.

Les deux dernières batteries reçoivent le renfort des deux sections d'une batterie extérieure, dite « *basse* », accolée au flanc droit du fort et forte de cinq bouches à feu au total. C'est une particularité unique dans le système fortifié de Lyon. La présence de cette batterie basse semble être la raison principale de la dissymétrie du fort : l'entrée de celui-ci est décalée vers la droite du front de gorge, comme pour recueillir au mieux le personnel de cette batterie en cas de repli.

Les plates-formes d'artillerie du fort et de la batterie basse sont protégées, sur leurs côtés, par des *traverses*, épais massifs de terre recouvrant des abris voûtés maçonnés. Ces abris sont destinés, pour les plus vastes, à loger le personnel de service aux pièces, pour les plus petits, à recevoir les munitions de sûreté conservées près des pièces. Les abris à personnel sont reliés aux plates-formes adjacentes par des escaliers en galerie souterraine, les *bras de traverses*.

Défense rapprochée.

La défense rapprochée du fort est assurée : sur les glacis, par des crêtes de feux d'infanterie, dans les fossés, par des batteries de un ou deux canons placées dans des casemates

accollées à l'escarpe au fond des fossés, les *caponnières*, et dans des *coffres d'escarpe*, casemates aménagées à l'intérieur de l'escarpe.

Les crêtes de feux d'infanterie sont situées :

- sur le front de gorge face à l'Est-Sud-est,
- au saillant Sud, sur un petit bastion extérieur au fossé,
- sur le flanc Nord-est,
- sur le pourtour du *ravelin*, ouvrage de défense de l'entrée du fort, (aujourd'hui en partie disparu).
- aux ailes de la batterie basse.
- le chemin de ronde de contrescarpe dispose, sur la presque totalité de son développement, d'une banquette de tir pour fusiliers, ainsi que d'un abri de contrescarpe à la tête, dispositif rare.

Les caponnières sont au nombre de trois :

- deux caponnières simples, armées chacune de deux canons, placées à la tête du fort et à l'épaule gauche : elles interdisent les fossés Ouest et Sud-ouest,
- à l'épaule droite, une caponnière double, armée de deux batteries de deux canons, interdisant chacune un des deux fossés Nord.

Les fossés de gorge sont défendus par deux coffres d'escarpe armés d'une pièce et placés de part et d'autre de l'entrée. Les coffres sont surmontés d'une plate-forme pour un canon destiné, semble-t-il, à battre les chemins d'accès sud et nord.

Le fossé de gorge, au droit de l'entrée, présente une rare particularité. Pour éviter que les coffres d'escarpe se faisant face à face puissent s'atteindre mutuellement, un pilier déflecteur de projectiles placé sous le *pont dormant* les protège.

Au total **onze bouches à feu** défendent les fossés. La nature de ces bouches à feu a évolué dans le temps. On a pu utiliser, au début, des canons à balles de Reffye et des canons en bronze rayés de 4 kg sur affût de casemate, voire des obusiers en bronze lisse de 6 et 8 pouces. Ces bouches à feu ont été remplacées progressivement par des canons de flanquement en bronze de 12 kg Mle 1884, dits « 12 culasse », et par des canons revolvers de 40 mm Mle 1879, le plus souvent associés dans les batteries de deux pièces. Compte tenu des faibles distances de tir et pour éviter les détériorations des escarpes et contrescarpes, cette artillerie de flanquement tirait principalement des boîtes à mitraille.

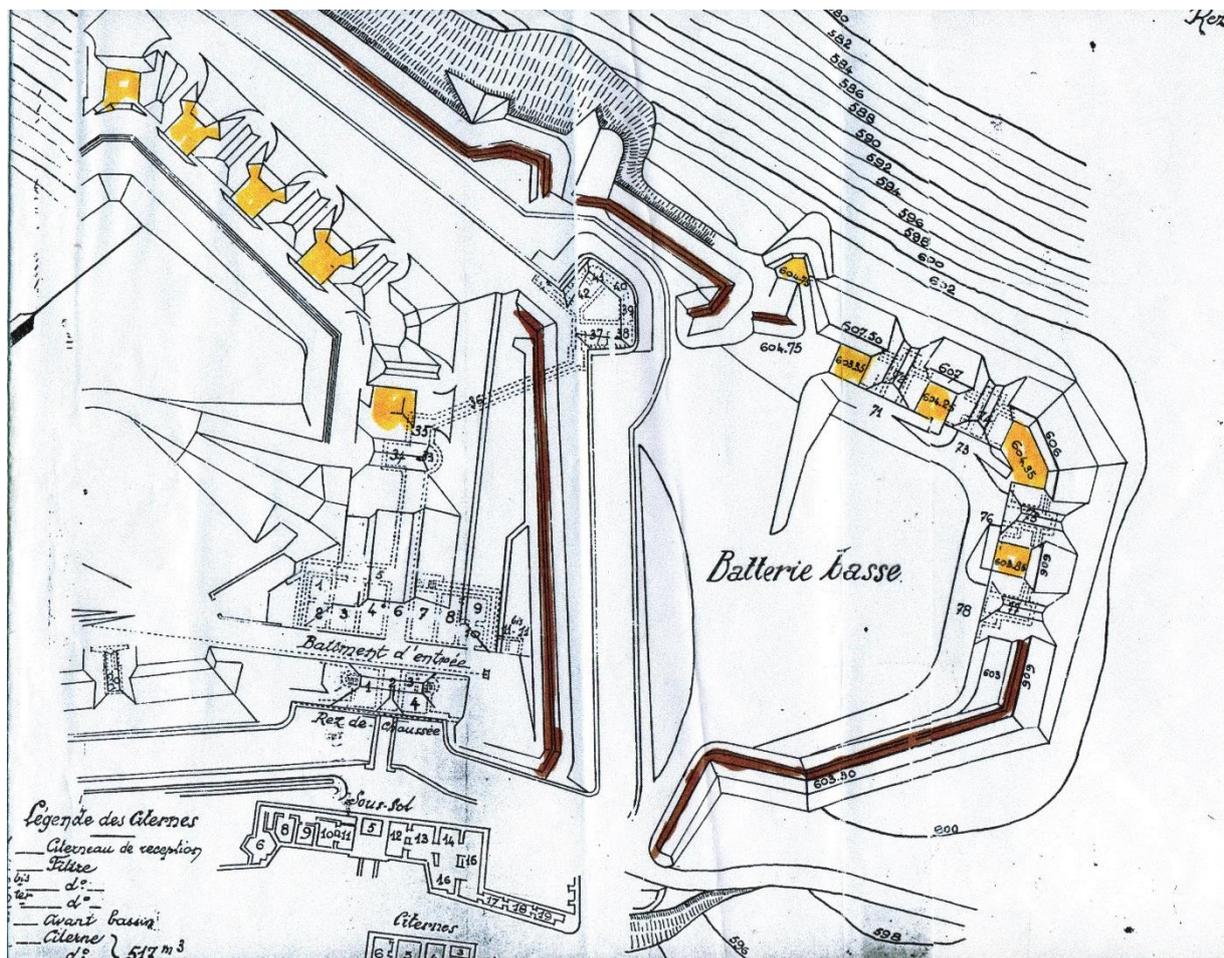
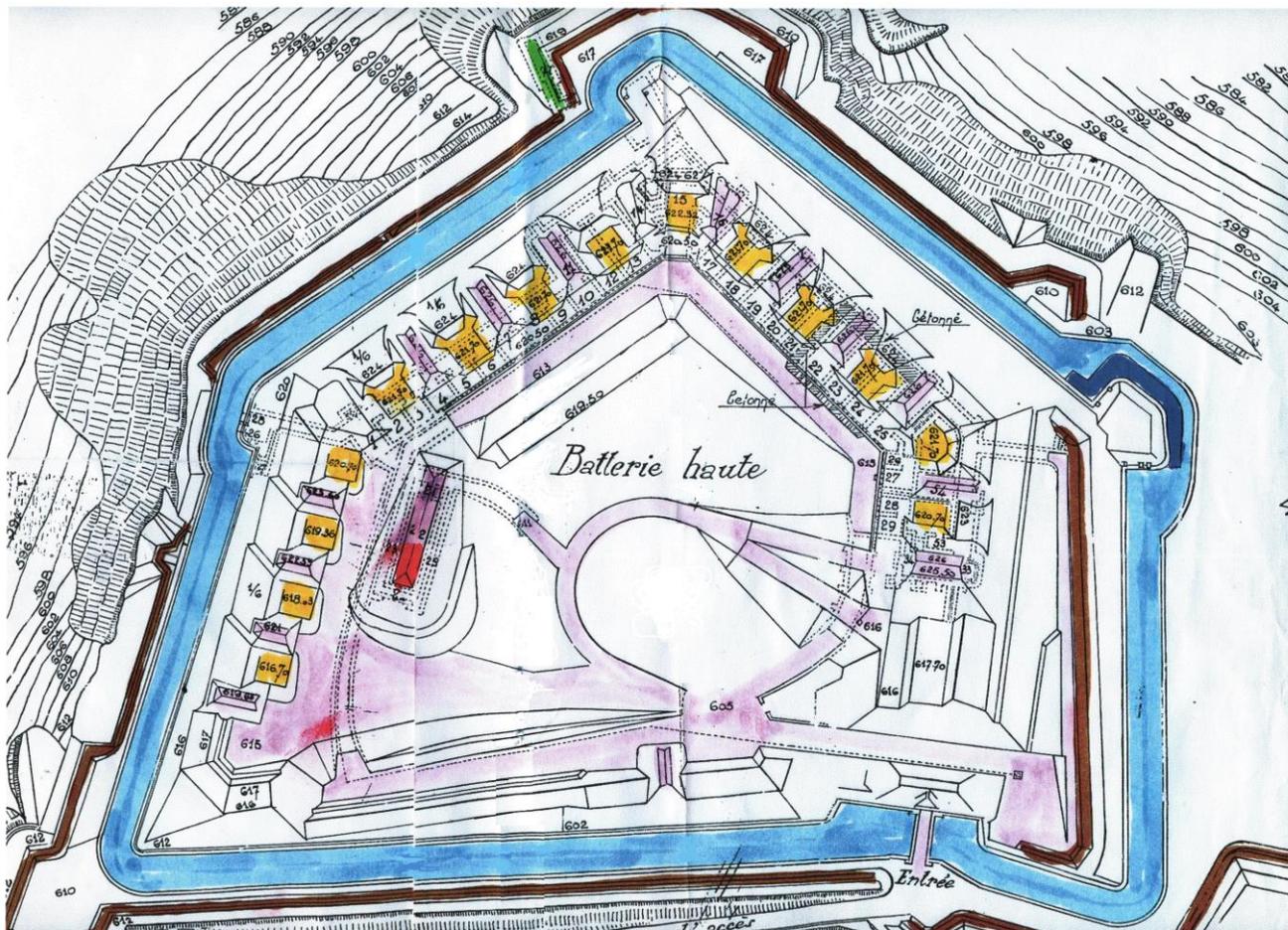
Casernement.

La garnison, personnel et matériel, est logée dans trois bâtiments « à l'épreuve ».

- Le pavillon d'entrée est organisé autour du *pont roulant* escamotable latéralement et de son mécanisme. On y trouve : le sas d'entrée battu par les casemates latérales du corps de garde, le *haha*, fosse profonde découverte par le pont roulant escamoté, les locaux disciplinaires, des logements, peut-être d'officiers, les citernes d'eaux pluviales et leurs filtres, les coffres d'escarpe droit et gauche, les galeries casematées de fusiliade.
- Face au pavillon d'entrée, une *caserne du cavalier* à trois niveaux : le niveau inférieur pour les magasins, les deux supérieurs pour le logement de la troupe.
- Sous la crête de feux d'artillerie, une seconde *caserne*, dite « de tête », occupe les deux faces du front de tête. Elle est reliée par des gaines souterraines aux caponnières. Sa façade donne sur la rue du rempart, étroite et encaissée.
- Deux magasins à poudre, les *poudrières*, de 76 et 65 tonnes de capacité, permettent le stockage de la poudre noire destinée au chargement des obus livrés vides et à la confection des charges propulsives placées dans des sacs de toile, les *gargousses*. Un parc à obus à ciel ouvert jouxte la poudrière de la caserne de gorge. C'est une particularité qui n'est reproduite dans aucun autre ouvrage du système fortifié de Lyon.
- Comme dans tous les forts de cette époque, on trouve des locaux techniques tels que : forge, cuisine, boulangerie, magasins divers de l'artillerie et du génie, écurie pour quelques chevaux destinés à la remonte des officiers et à la traction des voitures-canon.
- Vers 1886, avec la « crise de l'obus-torpille », les forts du type 1874 sont devenus obsolètes : ils résistent mal aux nouveaux projectiles chargés en explosif brisant, la *mélinite*. Un nouveau type de fort est adopté où l'emploi du béton spécial, puis du béton armé, est de règle. Les forts du premier

types sont renforcés partiellement.

Trois travées de la caserne de tête sont protégées par une carapace de béton spécial.



Mont Verdun (Batterie haute et batterie basse)